

## LE COMPOSTAGE

Le compostage individuel est laissé à l'initiative de chacun. Il permet surtout de réduire le volume de la collecte des bio-déchets et de produire soi-même un compost de qualité utilisable dans son jardin.

Le compostage est largement subventionné par le SIVOM de la région Mulhousienne, le Département du Haut-Rhin et l'ADEME. Les composteurs sont vendus à prix réduit au prix actuel de 15 Euros pour un bac de 400 litres. Chaque ménage peut bénéficier d'1 bac subventionné. Renseignements et réservation **auprès de David Dusard, Maître Composteur du SIVOM au 03 89 43 2130.**



## LE VERRE

Les pots, bocaux et bouteilles en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire ou dans les conteneurs prévus à cet effet en déchetterie.

### Où sont les points d'apport volontaire ?

- Rue de la Hohmatten,
- Parking du magasin Super U
- Cité Gare
- Cité Rossalmend
- Rue des Mines
- Rue de Mulhouse, proche école Amélie 1
- Rue de la Cigogne
- Rue de Reiningue, face au Stade Hardy
- Rue de Reiningue, face au quartier Genêts
- Rue Madame Curie
- Rue Denis Papin
- Rue des Pays-Bas
- Rue de Masevaux



## LES DÉCHETTERIES

Le SIVOM de la région Mulhousienne met à votre disposition un réseau de 15 déchetteries intercommunales, dont celle de Wittelsheim. Vous pouvez vous rendre dans celle de votre choix.

Attention, un portique d'une hauteur de 1,90 m limite l'entrée des véhicules dans les déchetteries. Les particuliers dont le véhicule dépasse 1,90 m de haut sont invités à se rendre au Centre de Tri, avenue d'Italie à Illzach (service gratuit jusqu'à 2 tonnes/an). Les déchetteries sont réservées aux seuls déchets issus des ménages et interdites à tous les déchets provenant d'une activité professionnelle. Les déchets des artisans et des commerçants doivent être amenés au Centre de Tri à Illzach (service payant) ou dans toute autre filière appropriée.

- > **les encombrants** : vieux matelas, vieux meubles, polystyrène, déchets de plâtre, nylons...
- > **les gravats** : déchets inertes de démolition (briques, béton, terre, carrelage, pierres, rochers...)
- > **les ferrailles** : meubles métalliques, vélos...
- > **les déchets verts** : branchages, bois d'égagages, tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs, tailles de haie...
- > **le bois** : chutes de bois, bois de construction, palettes...
- > **les bouchons de liège**
- > **les vêtements**
- > **les emballages ménagers** : en verre, en papier carton, en plastique et en métal.
- > **les DEEE** (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), dans les déchetteries suivantes : Brunstatt/Didenheim, Coteaux, Hasenrain, Illzach, Kingersheim, Ottmarsheim, Pfstatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Wittelsheim, Wittenheim.
- > **les lampes usagées** : lampes fluocompactes dites « basse consommation », tubes fluorescents dits « néons ».
- > **les déchets spéciaux et toxiques** : peintures, batteries, piles, solvants, produits chimiques, huiles moteurs et leurs emballages, cartouches d'encre d'imprimantes usagées.

**Horaires d'ouverture de la Déchetterie de Wittelsheim** (route du Wahlweg)

**Tél : 03 89 31 72 27**

**Du lundi au vendredi,**

de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

**Le samedi** en continu de 9h à 18h.

A Wittelsheim

# Le Guide du tri et le calendrier 2022

Collecte des déchets ménagers



Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé sur papier recyclé.



**Vous avez un doute ou une question,  
n'hésitez pas à appeler ce numéro :**

**N°Vert 0 800 318 122**

**Sivom**  
RÉGION MULHOUSIENNE

**M**  
MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION

**W** Ville de  
Wittelsheim

## LE TRI DES BIO-DECHETS

Par mesure d'hygiène, merci de placer les bio-déchets dans un sac biodégradable et de le fermer, avant de les déposer dans le bac. Les sacs biodégradables sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

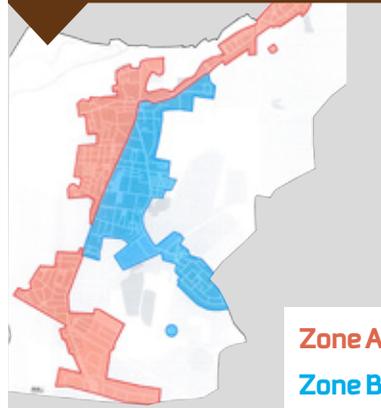


Valable  
du 1<sup>er</sup> janvier  
au 30 juin 2022



Collecte 1 fois  
par semaine  
(voir carte ci-contre)

## COLLECTE DES BIO-DECHETS



Zone A  
Zone B

## Jours de collecte :

Zone A  
Wittelsheim Ouest  
Jeudi **matin**

Zone B  
Wittelsheim Est  
Vendredi **matin**

Les collectes  
sont  
maintenues  
tous les  
jours fériés

## LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES

Les sacs jaunes, d'une capacité de 50 litres, sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

### Papiers, emballages et briques en carton



Les boîtes et emballages

Tous les papiers

Les briques alimentaires

### Tous les emballages en plastique



Les bouteilles

Les flacons et bidons

Les sacs, sachets  
et films plastique

Les pots, boîtes  
et barquettes

### Emballages en métal



Les boîtes de conserve, canettes  
et barquettes aluminium

Les aérosols  
(sans les bouchons)

Les bidons

## LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Couches culottes

Lingettes

Absorbants

et  
autres...

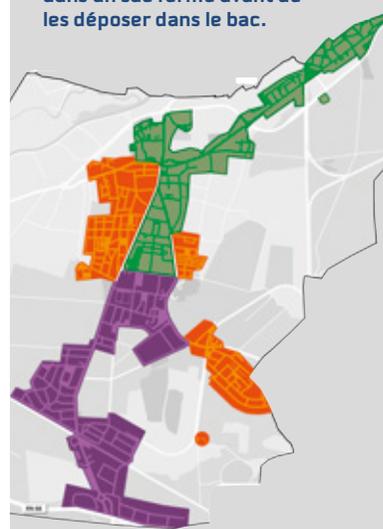
IL EST RAPPELÉ QUE LES BACS ET LES SACS DOIVENT ETRE SORTIS LA VEILLE AU SOIR DES DIFFERENTS JOURS DE COLLECTE. EN AUCUN CAS LES BACS NE DOIVENT RESTER SUR LE DOMAINE PUBLIC.

Collecte  
1 fois tous  
les 15 jours  
en semaine  
impaire  
(voir carte ci-contre)



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

Par mesure d'hygiène, merci de  
placer les ordures ménagères  
dans un sac fermé avant de  
les déposer dans le bac.



Collecte 1 fois  
par semaine  
(voir carte ci-contre)



Les sacs de collecte  
sélective sont  
disponibles en mairie  
uniquement pour  
les habitations non  
dotées en bac jaune

Zone 1  
Zone 2  
Zone 3

## Jours de collecte :

### Zone 1

Lundi  
**matin**  
Ordures  
Ménagères



Mardi  
**matin**  
Déchets  
recyclables



### Zone 2

Mardi  
**matin**  
Ordures  
Ménagères



Mercredi  
**matin**  
Déchets  
recyclables



### Zone 3

Mercredi  
**matin**  
Ordures  
Ménagères



Lundi  
**matin**  
Déchets  
recyclables



Les collectes sont maintenues  
tous les jours fériés.

La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.